

Energie

Vaulion, 483 habitants, deux parcs éoliens et des débats à venir

La commune du vallon du Nozon est impliquée dans les projets de Sur Grati et du Mollendruz. Ce qui ne fait pas l'unanimité au village

Céline Duruz Textes
Philippe Maeder Photos

La paisible commune de Vaulion est une véritable pionnière dans le canton. Ne comptant que 483 habitants, elle se retrouve au cœur de deux projets éoliens bien avancés: celui de Sur Grati, avec les communes de Vallorbe et de Premier (6 hélices), et celui du Mollendruz, avec Juriens, Mont-la-Ville, La Praz et Yverdon (12 mâts). Seule la commune de Bulle rivalise avec elle, avec ses projets de Grandevent et de Grandsonnaz, pour l'heure bien moins avancés.

La végétation luxuriante du vallon du Nozon transforme-t-elle ses habitants en pionniers de l'énergie verte? «Non, je ne pense pas. Mais, aujourd'hui, c'est à l'arrière-pays de trouver des solutions pour ces énergies, commente le syndic, Claude Languet. On est partenaire du projet du Mollendruz depuis 2007, ce qui nous a permis de nous tenir informés sans qu'il y ait d'hélices sur notre terrain. Puis, en 2008, on nous a approchés pour le parc Sur Grati. Trois mâts sont prévus chez nous. Si je devais faire un choix, je privilégierais ce dernier.»

Argent en jeu

En tout, la Commune a déjà investi 90 000 francs dans ces projets éoliens. Elle devrait récupérer, si tout se passe bien, près de 140 000 francs ensuite par an, rien que pour le parc Sur Grati. «Ce n'est pas négligeable, c'est sûr, mais ce n'est pas l'argument financier qui nous a poussés à agir. On ne compte pas dessus, on vit cette situation depuis des décennies», souligne le syndic, ajoutant que la population a été informée de l'avancée des dossiers.

Les partisans du projet ont même créé une association pour soutenir le projet de Sur Grati, «Oui, Grati!», en octobre 2014, regroupant des habitants des communes concernées par le parc. Son président n'est autre que l'ancien syndic de Vaulion, Gilles Fahrni. Des habitants de Vaulion l'y ont rejoint, souhaitant faire va-

Réactions



Les autorités

«Selon mon propre petit sondage, les seniors sont plus nombreux à s'opposer à ces projets que les jeunes, note le syndic, Claude Languet (à g.). Au village, on connaît les positions de chacun, ce qui ne nous empêche pas de jouer dans la même fanfare. On ne parle pas des éoliennes tout le temps.» «Il n'y a eu qu'une voix contre la levée d'oppositions à Sur Grati, rappelle Philippe Magnenat, président du Conseil communal. On y croit. Qu'il y ait la possibilité de démanteler le projet dans vingt-cinq ans est en plus un argument assez fort.»



Malika Guignard

«C'est bien que les autorités de Vaulion tiennent bon et aillent jusqu'au bout de leur idée», explique la jeune maman, qui habite dans cette commune «pleine d'animations et chaleureuse» depuis cinq ans. «Je trouve chouette de se lancer dans de tels projets. Tout le monde parle des éoliennes dans le village, mais pas tout le temps. Le sujet revient dans les discussions par vagues, en fonction de l'actualité. Je ne pense personnellement pas que ces hélices feront autant de bruit que ça.»



Philippe Tauxe

«Au début, je trouvais les éoliennes fantastiques, puis je me suis renseigné. Il s'agit d'une escroquerie, estime l'ingénieur à la retraite. La base de ces machines, qui ne pourront tourner que quelques jours par semaine, fait le diamètre de ma maison et leur hauteur sept fois celle du clocher de l'église du village. Les rendements évoqués sont irréalistes, les risques sur la santé sous-estimés, sans parler de la fracture sociale qu'elles créent. On a l'impression que la Municipalité ne se rend pas compte dans quel merdier elle s'est mise.»

loir leurs arguments, avant que le Conseil communal ne se prononce sur la levée des oppositions à ce parc.

Aval du Conseil

Ce vote a eu lieu en avril dernier. La trentaine de membres du Conseil a alors accepté à l'écrasante majorité de suivre l'avis des autorités. Un seul conseiller a refusé la levée des oppositions. On pouvait alors imaginer que l'affaire était pliée, le dossier ayant été remis au Canton. Erreur. «Ce vote a réveillé les indécis», constate le syndic. Le débat sur les éoliennes échauffe les esprits dans le canton, les récents débats sur le parc du Mollendruz ont ajouté de l'huile sur le feu.

90 000

En francs, la somme que la Commune a investie jusqu'ici dans deux projets éoliens distincts, celui de Sur Grati et celui du Mollendruz.

Le village n'est en effet paisible qu'en apparence. A Vaulion, les éoliennes divisent plus que jamais les citoyens. «On a fait miroiter des choses au Conseil, mais il n'est pas représentatif de l'avis de la population», estime un passant. Il suffit de frapper à quelques portes pour se rendre compte que la résistance s'organise. De vives tensions émergent sur ce sujet devenu tabou dans la petite communauté où tout le monde se connaît. Certains ne souhaitent pas dévoiler leur position, de peur de se mettre leurs voisins à dos. D'autres évoquent l'envoi de lettres anonymes.

«Les éoliennes causent une fracture sociale, c'est certain, explique un de leurs fervents opposants, Philippe Tauxe. Je pense surtout qu'elles ne sont pas rentables.» Il craint qu'en cas de flop le démantèlement de ces géants de 200 m ne se fasse aux frais de sa commune. Il s'apprête, avec nombre de ses voisins et avec le soutien de l'association Paysage-Libre Vaud, à mener une longue bataille juridique. «On veut faire pourrir la situation comme à Sainte-Croix, en demandant de nouvelles études. Ce gain de temps est bon pour nous.» Les débats risquent encore d'être animés ces prochains mois à l'auberge des Trois Coeurs, au centre du village.

Première rentrée pour l'UAPE de Moudon

Dès lundi, la nouvelle structure parascolaire sera en mesure d'accueillir 36 élèves en dehors des heures de classe. Elle affiche déjà complet pour les pauses de midi

La mission était quasi impossible. Et pourtant, deux mois après le début des travaux, la nouvelle structure d'accueil parascolaire de Moudon, pilotée par l'Association intercommunale scolaire de Moudon, Lucens et environs (AIS-MLÉ), s'apprête à ouvrir ses portes.

La Cabane - c'est son nom - sera en mesure dès lundi d'accueillir 36 élèves en dehors des heures de classe. Le syndic, Gilbert Gubler, s'en félicite: «Au vu du développement de Moudon et de ses alentours, il devenait nécessaire que nous nous dotions d'une telle structure.»

La preuve qu'une pareille offre se faisait attendre dans la région? «L'UAPE (ndlr: Unité d'accueil pour écoliers) affiche déjà complet pour les pauses de midi», souligne sa directrice, Joanne Aloïse. Cette dernière encadrera une équipe composée d'une éducatrice, de deux assistants socio-éducatives, de trois auxiliaires et d'un stagiaire.

La structure modulable de quelque 500 m² accueillera en outre deux classes du primaire. «Cette solution nous permet de faire face, du moins provisoirement, à l'accroissement de la population», note le syndic.

Achetée à la Commune de Saint-Sulpice pour la somme de 200 000 francs, la nouvelle UAPE de l'Association intercommunale scolaire de Moudon, Lucens et environs a été démontée puis transportée par la route jusqu'à son nouvel emplacement durant le mois de juillet. Les sols, les jointures, le câblage et l'équipement informatique ont été refaits à neuf. Les extérieurs portent encore les traces du chantier et nécessiteront divers aménagements paysagers dans les prochaines semaines. Le coût total des opérations se chiffre à quelque 467 000 francs.

L'été a également été l'occasion pour la Municipalité de lancer les travaux d'assainissement des toitures de trois des quatre bâtiments du complexe scolaire. Mis en exploitation en 1972, ils souffraient de défauts d'étanchéité et de perte de chaleur. Ce n'est qu'en juin dernier que le Conseil communal a octroyé un crédit de 750 000 francs pour cette réalisation.

F.G.N.

Yverdon-les-Bains Des travaux à la rue du Valentin

La rue du Valentin sera de nouveau en travaux durant toute la semaine prochaine, pour la réfection de sa superstructure. Ce chantier ne touche que le tronçon situé entre la rue de la Plaine et celle des Jordils, où une zone 30 km/h va être aménagée. Dès lundi à 7 h jusqu'à mercredi à 17 h, la rue sera sectionnée en deux, à hauteur du No 23. L'accès sera réservé aux riverains et pourra se faire depuis la rue de la Plaine ou des Jordils. Dès le jeudi à 7 h jusqu'à vendredi à 7 h, le tronçon sera entièrement fermé au trafic. **V.M.A.**

Le chiffre

700

C'est le nombre de tuyaux des orgues du temple de Chavornay, en fer ou en bois, qui sont éparpillés sur les bancs de l'église et sur des étagères ces jours. Ils sont actuellement en révision, une opération de maintenance qui a lieu tous les vingt ans environ, explique L'Omnibus. Pendant près de trois semaines, l'instrument à deux claviers, datant de 1943, sera entièrement revu et dépoussiéré. La diacre Gilda Morand espère qu'aucun service funèbre n'aura lieu dans ce laps de temps au temple, ajoute le journal régional. **C.D.U.**

Suchy Une halle pour la déchetterie

Les autorités de Suchy veulent lancer la construction d'une halle industrielle où sera abritée la déchetterie actuellement à ciel ouvert. Mis à l'enquête pour un mois, le bâtiment sera partagé avec la Sàrl Guignard Transport Mazout. «Soit nous lui vendrons un bout du terrain, propriété de la Commune, soit cela se fera via un droit de superficie», explique l'arrangement convenu, la Commune pourrait s'en tirer avec une opération blanche ou investir environ 100 000 francs. Dans ce cas-là, le Conseil général devra valider le projet. **V.M.A.**

Yverdon-les-Bains Des élus plus transparents

Le projet de nouveau règlement du Conseil communal d'Yverdon a été publié cette semaine. Parmi les nouveautés, un article impose au Bureau de tenir un registre des intérêts des élus, comme cela existe notamment pour les Législatifs cantonaux et fédéraux. Les conseillers devront y tenir la liste des organismes dans lesquels ils exercent une fonction, dans le cadre professionnel ou non. Ils pourront alors être recusés en cas de conflits d'intérêt durant les débats. Le règlement doit encore être avalisé par le Conseil lui-même. **V.M.A.**

Marché d'été de produits locaux

Romainmôtier Dimanche, une «bonne dizaine» de producteurs et artisans de la région proposent leurs «produits gourmands du coin» au Marché d'été de Romainmôtier, installé de 11 h à 15 h sur la place du Bourg. **C.D.U.**

Concert du chœur d'hommes à la Dent

Vaulion Le chœur d'hommes Les chants d'autrefois, sous la direction de William Campiche, entonnera les «chants qui ont marqué l'époque de la jeunesse de ces messieurs» ce samedi à 11 h au Chalet de la Dent-de-Vaulion. Pour le repas, il est conseillé de réserver à l'avance. **C.D.U.**

Yverdon-les-Bains Des bénévoles pour le triathlon

Le triathlon d'Yverdon-les-Bains manque encore de bras. Pas pour nager, courir ou pédaler, mais pour assurer le bon déroulement de la manifestation, qui se tiendra le dimanche 6 septembre prochain, au départ de la plage. Les 200 bénévoles auront pour mission le bon accueil des participants et du public, mais surtout de garantir leur sécurité. Les personnes intéressées à s'engager pour cet événement peuvent s'inscrire en ligne, via le site Internet www.triayverdon.ch ou par téléphone au 024 423 60 87. **F.R.A.**